

« *Il faut brûler les étapes vers un avenir meilleur en évitant les erreurs commises par les pays développés* »,

disait Monique BARBUT, la Directrice de la Division Technologie, Industrie et Economie du Programme des Nations Unis pour l'Environnement dans un intéressant article intitulé « Le jeu des nombres » paru dans le dernier numéro du Magazine du PNUE; Un vœu pieux de philanthrope, irréaliste dans de nombreux secteurs sensibles et particulièrement dans celui des Energies Renouvelables où les possibilités sont si évidentes malgré la menace réelle et persistantes des pollutions les plus diverses et notamment celle de l'échauffement climatique par les gaz à effet de serre. Plus de 500 Milliards de Dollars sont investis annuellement dans des infrastructures énergétiques qui rejettent 4 Milliards de tonnes de gaz carbonique dans l'atmosphère chaque année en continue, en constante augmentation, sans aucune précaution, sans inquiétude ni sanction particulière disait-elle.

Le principe du pollueur-payeur à l'échelle de la planète reste malheureusement encore vide de sens parce que le pays le plus pollueur du monde ne veut pas ratifier le Protocole de Kyoto. Ce protocole laborieusement initié le 11 Décembre 1997 est entré en rigueur avec beaucoup de retard le 16 Février 2005 ; Il aura fallu plus de sept années et 128 pays signataires pour le faire démarrer enfin.

Il s'agit tout simplement, pour les pays industrialisés signataires du protocole, durant la période 2008 – 2012, de réduire d'environ 5% leurs émissions de gaz à effet de serre par rapport à l'année 1990, afin d'atténuer les conséquences encore insoupçonnées de ce phénomène sur le devenir de notre planète tout entière.

Pour notre pays, un plan d'action a été clairement affiché. Ce plan multisectoriel est pluriannuel et s'étalera jusqu'à 2020.

Il s'appuie sur le développement des Energies Renouvelables et l'efficacité énergétique en ce qui nous concerne à savoir.

- 1-Le développement de l'énergie Solaire d'origine Thermique : chauffage et architecture Solaire
- 2-Le développement de l'énergie solaire d'origine Thermodynamique : Centrales hybrides (solaire-gaz).
- 3-Le développement de l'énergie solaire d'origine Photovoltaïque : toits solaires et électrification des villages isolés.
- 4-Le développement de l'énergie éolienne : centrales connectées au réseau.
- 5-Le développement de l'énergie géothermique : chauffage et électricité.
- 6-Le développement de la bio-énergie : biogaz, bio alcool, bio hydrogène.
- 7-Le développement de l'efficacité énergétique avec la promotion des lampes basse consommation, l'éclairage public au sodium, la promotion du gaz naturel, du GPL, du GNC pour le transport et le comptage, l'isolation, la régulation et le contrôle de la consommation énergétique des installations industrielles et domestiques.

Ce programme de réalisation prévisionnel triennal (2007-2010) ambitieux, réaliste et réalisable qui sera engagé pour la première fois de part son ampleur significative réelle dans notre pays, sera bien évidemment très soutenu d'abord par les entreprises spécialisées pour mettre à profit leur savoir faire et par les centres de recherche ensuite pour tenter de valoriser leurs connaissances in situ.

Un objectif d'intégration de 5% des Energies Renouvelables dans le bilan énergétique national est programmé d'ici 2010 : Il correspond à environ 500 MW/ER. Cet objectif chiffré, modeste mais accessible va servir à mobiliser les acteurs des différents secteurs pour monter ensemble des passerelles intersectorielles indispensables afin de créer la synergie nationale nécessaire au véritable décollage des réalisations concrètes dans le secteur des Energies Renouvelables dans notre pays.

Cette phase de transition qui a suivi les multiples réformes engagées dans tous les secteurs (formation, recherche, industrie), avec l'ouverture de l'économie nationale et la mondialisation va imposer, à notre avis, la mise à niveau indispensable aux multiples intervenants pour assurer le passage à la phase de maturité et de compétitivité souhaitée. Durant toute cette phase, la coopération internationale avec les pays technologiquement avancés devrait être la voie à privilégier et à renforcer coûte que coûte.

Cette coopération exige cependant, pour être efficace, des conditions préalables tout à fait appropriées, où les relations humaines et de confiance mutuelles dépassent de beaucoup les considérations économiques étroites.

Pour les énergies renouvelables, nous avons toujours travaillé pour fonder cette coopération dans la durée, dans la limite de nos prérogatives, parce que nous croyons en l'intelligence de l'Homme et en l'avenir commun de notre planète.

Dr M.BELHAMEL,
Directeur du CDER